

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

**Unité Nationale de Coordination  
Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR)**



**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE**

**Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR)**

**Services de consultant relatif au recrutement d'un consultant individuel (CI) pour la préparation de la revue à mi-parcours du Projet d'Amélioration de l'Accessibilité rurale (PAAR).**

No Crédit : IDA 6124 - ML

No. Plan de Passation des marchés du 06/05/2019 au 27/10/2020

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR). Il a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat **relatif au service de consultant pour la préparation de la revue à mi-parcours du Projet d'Amélioration de l'Accessibilité rurale (PAAR).**

L'objectif global est d'élaborer le rapport d'avancement à mi-parcours du projet.

Il s'agit entre autre :

- apprécier l'état d'avancement à mi-parcours du projet, en particulier évaluer l'état d'avancement des travaux d'aménagement de pistes rurales, des travaux d'entretien selon la méthode HIMO et des aménagements connexes ;
- apprécier l'efficacité des actions conduites dans le cadre des mesures d'atténuation environnementales ;
- évaluer l'efficacité du dispositif de gestion, de coordination et de pilotage mis en place en rapport avec les dispositions contenues dans les manuels d'exécution et de procédures administrative, financière et comptable ;
- mesurer l'évolution des indicateurs de résultats et d'impacts du projet ;
- apprécier la pertinence et l'efficacité du projet ;

- recenser les difficultés rencontrées par l'UNC et les partenaires d'exécution liés au PAAR par des conventions, les entreprises des travaux et les missions de contrôle dans la conduite des activités dudit Projet ;
- proposer des solutions susceptibles de palier aux difficultés identifiées et réajuster le cas échéant les objectifs initiaux et éventuellement les indicateurs de résultats et d'impacts du Projet ;
- capitaliser les bonnes pratiques et enseignements tirés de l'expérience qui pourraient être mis à profit dans la suite du projet.

L'Unité Nationale de Coordination invite les consultants individuels (CI) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- être titulaire d'un diplôme supérieur (au moins un niveau BAC+4) en Economie, Statistique, Planification du Développement, ;
- avoir dix (10) ans d'expérience professionnelle en Gestion ou en Suivi-évaluation de projets et programmes;
- avoir réalisé au moins trois (3) missions similaires (élaboration de rapport d'évaluation de projet dont au moins une mission (1) à mi-parcours ou finale) ;

**A ce titre, le consultant (Individuel) devra présenter une brève description des prestations similaires et fournir les pièces à conviction y afférentes (PV de réception, attestation de service fait ou bonne fin d'exécution ; les pages de garde et pages de signature de contrats).**

Les trois (3) meilleurs candidats seront short-listés pour la suite de la procédure.

#### **LIEU D'EXECUTION :**

L'étude sera réalisée à Bamako, Ségou et dans les régions de Koulikoro et Sikasso (chef-lieu de la région et les pistes de la phase I du PAAR).

#### **DUREE DE LA CONSULTATION :**

La durée de la consultation est de cinquante (50) jours calendaires.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.14 des « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale » de juillet 2016, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

La sélection se fera suivant la méthode de **Sélection de Consultant Individuel (CI)** conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ou se procurer des Tdrs de la mission à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures:

UNC, sise à Médina-Coura Rue 47, Porte 212, Tél.: 20.21.57.25 & 20.21.40.33, Fax : 20.21.92.30; E-mail : tykone5@yahoo.fr ou dmariko@pstmali.org ,Bamako, République du Mali.

Les dossiers de manifestation d'intérêt écrite doivent être déposés à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard **le 09/09/2019 avant 16 heures.**

Unité Nationale de Coordination (UNC)  
A l'attention de Monsieur le Coordinateur  
Rue 47, Porte 212 Médina –Coura Bamako  
Tél: +223 20 21 57 25  
Fax: +223 20 21 92 30  
E-mail: tykone5@yahoo.fr

Bamako le 19 août 2019

Le Coordinateur